

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi tout d'abord au nom de la Délégation Mauritanienne d'exprimer mes vives félicitations pour le Président de la Première conférence des Etats Parties pour son dynamisme et pour la conduite de nos travaux qui nous mèneront sans doute aux objectifs de la convention.

Je saisis également cette occasion pour féliciter le Liban, pays frère, pour accepter d'accueillir la 2eme conférence des Etats Parties. Nous sommes persuadé que cette deuxième rencontre à Beyrouth sera couronnée de succès, comme d'ailleurs l'a été celle de Vientiane.

Mesdames et Messieurs

La République islamique de Mauritanie est contaminée par les sous munitions dans la Partie Nord du Territoire. Ces sous munitions constituent un danger permanent pour les populations nomades et un véritable frein au développement socio-économique dans cette région à vocation agro- pastorale.

En 2010, les premières enquêtes ont permis d'identifier 2 zones polluées au Nord du village de Bir Mougrein pour une superficie d'environ de 9 KM2 . L'une des zones est déjà marquée pour réduire le risque d'accident des populations dans le cadre des campagnes de sensibilisation aux dangers des Sous munitions. Les types de sous munitions rencontrés sont Mk-118 and BLU-63. Ces zones ont été visitées par un représentant de l'ICBL en 2010.

Dans le cadre du développement de nos capacités pour la prise en charge de cette menace, nous avons bénéficié de la formation par la Suède de 10 Experts en 2010 (2 équipes de dépollution).

La Mauritanie présentera à Beyrouth un plan d'action initial de 3 ans pour pouvoir achever définitivement cette problématique car nous estimons que la dépollution de ces zones peut se réaliser dans des délais limités si toutefois nous sommes soutenus par la communauté internationale.

Enfin Monsieur le président permettez moi d'informer cette honorable Assemblée que mon pays est actuellement en train de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que nous ratifions la convention avant la Conférence de Beyrouth. Le Senat l'a déjà approuvée, elle aujourd'hui est au niveau de l'Assemblée Nationale pour son adoption, avant sa promulgation par le Président de la République.

Je vous remercie